

uN p'Tit véLo dAnS La Tête

Association loi 1901

Siège social : 5 rue de Londres
38000 Grenoble

tél. : 04 76 21 46 01

courriel : contact@ptitvelo.net



Madame Mauricette RABATEL

Direction Générale des Finances Publiques
Direction des Services Fiscaux de l'Isère
4ème division - Affaires Juridiques
9bd Joseph Vallier - BP 2629
38036 Grenoble Cedex 2

Numéro de l'association : 0381022282

Grenoble, le 27 janvier 2010

Madame,

Nous avons bien reçu votre courrier daté du 29 mai 2009, par lequel vous nous informez que notre demande d'être habilité à recevoir des dons est refusée car nos activités ne peuvent être rattachées au caractère de défense de l'environnement (au strict sens de l'article 200 du CGI) et car des dons qui incluraient l'adhésion à l'association reviendraient à offrir une contrepartie à ces dons.

Je vous rassure quant au second point : jamais nous n'avons imaginé que les dons qui puissent être fait à l'association avec délivrance d'un reçu ouvrant droit à un avantage fiscal puissent inclure en contrepartie le montant de l'adhésion à notre association. Les personnes qui procéderaient à des dons à notre bénéficiaire et qui souhaitent adhérer à notre association devront s'acquitter de leur cotisation en sus, et le montant de l'adhésion ne donnera jamais lieu à la délivrance d'un reçu ouvrant droit à un avantage fiscal.

Par rapport au premier point, je me permets d'insister. Avec plus de 1800 adhérents en 2009, dont une grande partie se déplace quotidiennement en ville à vélo plutôt qu'en voiture, nous sommes convaincus que les activités de notre association concourent à notre échelle (l'agglomération grenobloise) à la lutte contre la pollution atmosphérique et contre les nuisances sonores générées par les déplacements des véhicules à moteur, ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain. De plus, notre activité de recyclage de vélos (plus de 500 carcasses de vélos remis en état puis en circulation en 2009) concourt également à la défense de l'environnement, en allongeant la durée de vie de ces équipements et en évitant l'accumulation de déchets. Enfin, notre implication très active dans la création d'un réseau national des ateliers de recyclage cycles permettra, nous l'espérons, de développer ce genre de démarche au niveau national.

En espérant vous avoir convaincue de l'utilité publique de notre activité associative, je vous prie d'agréer, madame, mes salutations distinguées,

Pour l'association uN p'Tit véLo dAnS La Tête,
François Boux de Casson
Secrétaire de l'association

PS : je joins à ce courrier nos statuts qui ont été révisés l'an dernier